

Fiche Technique Conseil: agent de sécurité incendie

Objectifs de la mission

Accompagnement par un agent de sécurité incendie pour renforcer la prévention, la conformité et la réactivité opérationnelle.

- Maîtriser les risques d'incendie au sein des sites clients.
- Réaliser un diagnostic approfondi des installations, procédures et comportements.
- Garantir la conformité aux normes et réglementations en sécurité incendie.
- Renforcer la sensibilisation des équipes, les plans d'évacuation et la gestion des équipements.
- Assurer un appui opérationnel et une intervention rapide en cas d'alerte ou de départ de feu.

Livrables possibles de la mission: rapport d'audit, plan d'action avec recommandations, documents de procédure, supports de formation et de sensibilisation.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises de tous secteurs souhaitant améliorer la prévention incendie.
- Directions QHSE, responsables de sites industriels, responsables sécurité.
- ERP et zones à risques industriels.
- Secteurs: BTP, agroalimentaire, logistique, infrastructures portuaires, production pharmaceutique.
- Organisations soumises à audits et à des normes strictes en environnements à haut risque.

Durée et format de la mission

Durée ajustée à la taille du site, aux risques et aux besoins spécifiques: de quelques semaines à plusieurs mois, avec visites régulières sur place.

Élément	Détails	Temporalité
Durée de la mission	Quelques semaines à plusieurs mois	Selon taille du site et niveau de risque
Modalités	Audits en présentiel, ateliers de sensibilisation	Planifiées par étapes
Livrables	Rapports d'analyse remis à chaque étape	À l'issue de chaque phase
Suivi	Suivi personnalisé à distance possible, sans présence continue	Selon les besoins

Flexibilité du dispositif: combinaison d'audits sur site et d'accompagnement à distance pour s'adapter aux exigences opérationnelles.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite des lieux et analyse des installations.
- Cartographie des zones sensibles.
- Collecte d'informations auprès des équipes.
- Identification des points faibles et non-conformités.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents réglementaires et procédures internes.
- Examen des rapports et audits antérieurs.
- Vérification de la conformité et évaluation des normes applicables.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Recommandations précises et hiérarchisées.
- Mises à jour possibles: équipements, procédures d'évacuation, formation des personnels.
- Plan d'action opérationnel tenant compte des contraintes techniques et budgétaires.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi de la mise en œuvre des recommandations sur le terrain.
- Veille sur le respect des normes et organisation de sessions de sensibilisation.
- Audits périodiques et reporting détaillé pour la traçabilité.